

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 26 MARS 2018

Date de convocation :
16 mars 2018

Date d'affichage :
16 mars 2018

Nombre de délégués :

En exercice	:	59
Présents	:	37
Pouvoirs	:	04
Absents ou excusés	:	18

Objet :

Affectation du résultat
BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars à dix heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Foyer rural à Durfort, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

Membres présents : Mme BOUSQUET, MM. ASTIÉ, ALRAN, ESPITALIER, GOURDOU, CABOT, GOURC, AUDARD, TORRIJOS, JONGBLOET, JOURDE, COLLADO, SANCHEZ, DE LAPANOUSE, ALGANS, BALARDY, VIVAN, LEMONNIER, GOZE, AZAIS, GRAN, FORTANIER, BIAU, COLOM, SALVETAT, LEROUX, VERNIER, MAYNADIER, REYJAUD, JACQUET, MAURY, MEYSSONNIER, PINEL, PATTE, BUFFEL, ESQUERRE et MYLONAS formant la majorité des membres en exercice;

Membres absents et suppléés : M. CHAMAYOU

Membres ayant donné pouvoir :

- **M. SOULAGES** a donné pouvoir à **M. CABOT**
- **M. ESCANDE** a donné pouvoir à **M. FORTANIER**
- **M. MAHOUX** a donné pouvoir à **M. REYJAUD**
- **Mme LEVÊQUE** a donné pouvoir à **M. MYLONAS**

Membres excusés : MM. BARROU, BERTRAND, TARROUX, SOULA, BERTHIER, ICHARD, COMENT, COMBELLES, BENAMAR, FARENC, LAGASSE, MARIGO, PRADELLES, ESCUDIER, FERNANDEZ, BIEZUS, BOZZO, DARGEIN-VIDAL.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer sur l'affectation du résultat comptable des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2017.

Il rappelle que le compte administratif 2017 (budget établissement principal), qui vient d'être voté, fait apparaître :

- un **excédent de fonctionnement cumulé de 5 643 268,57 €**
- un **déficit d'investissement de 117 339.71 €**
- un **déficit des restes à réaliser de 2 475 259.40 €**

Il propose d'affecter une partie de l'excédent cumulé de fonctionnement de l'exercice 2017, d'un montant de **2 592 599,11 €**, pour couvrir le besoin à la **section d'investissement** et une autre partie à la **section de fonctionnement**, d'un montant de **3 050 669,46 €**, au compte report à nouveau.

Où cet exposé, le Comité Syndical, à **l'unanimité**, après en avoir délibéré **approuve** les affectations proposées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa
publication ou affichage le -- -- -----
et transmis en Préfecture le -- -- -----

Le Président du SDET

A ASTIÉ

Pour copie conforme.
A Albi, 29 mars 2018

Le Président,



A. ASTIÉ